



CENTRALE
CANINE

Groupe Travail IGP-FH

COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
DES CHIENS
DE BERGERS
ET DE GARDE

Jean Luc BERNARD : Responsable GT IGP-FCI

Gilbert GUEVEL : Responsables des juges

Guy FRITSCH : Responsable communication

Jérôme ROBERT : Responsable HA

Bonjour à tous,

Enfin, après 77 jours sans vie associative, sans entraînements sans concours, nous pouvons reprendre toutes nos activités cynophiles à partir du 2 juin 2020.

Pour que cela se passe dans les meilleures conditions possibles, il faudra respecter scrupuleusement toutes les directives venant des différents organismes (gouvernement, préfectures, FCI et municipalités).

Pour les entraînements clubs, chaque président sera responsable du bon déroulement ainsi que du respect des consignes.

Pour les concours :

- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée et sortie du terrain, ainsi qu'en piste.
- Garder les distances si pas de masques.
- Pas de serrage de main lors des présentations.
- Pour les tests de caractère garder une certaine distance si pas de masques.
- Pour la partie défense, garder une distance appropriée pour les retours au chien, et les conduites.

Le juge ne devra pas tenir compte de cette distance plus grande que d'habitude dans ses pointages.

Il va de soit que les repas en salles seront soumis aux règles en vigueur à la date du concours.

Ci-dessous les préconisations de la FCI

Bonjour à tous,

J'espère que ce courrier vous trouvera en bonne santé.

En raison de la pandémie Corona, les concours IGP ne sont pas possibles ou seulement limités. La raison en est la pandémie mondiale actuelle, et les règlements des différents pays dans de nombreux cas ne permettent pas ou ne permettent que partiellement de faire des concours IGP. Pendant la durée de cette pandémie, Il est possible que les différentes organisations cynologiques nationales décident d'avoir des restrictions ou des changements dans la réglementation de l'IGP. Ces changements ne sont applicables que pour les concours régionaux ou nationaux comme les concours des clubs.

Les changements ne sont pas acceptables pour les CACIT. Donc, pour le moment, il n'est pas possible d'avoir des concours CACIT ou Internationaux.

Chaque membre de la FCI est responsable de son propre processus de décision à cet égard. En raison des différentes situations (instructions du gouvernement, etc.) dans les différents pays, il n'y a pas de recommandation globale pour ces adaptations. Les suggestions de cette phase transitoire ne sont pas des changements dans les règlements de l'IGP **et ne sont que applicables pour la durée des restrictions fixées par la loi dans votre pays.** C'est donc la responsabilité de chaque organisation nationale, avec la protection de la santé toujours au premier plan.

Après une proposition du VDH allemand, le conseil d'administration de la Commission des chiens de travail de la FCI a fait les suggestions suivantes :

BH :

- La partie extérieure du concours BH ne doit pas être effectuée en ville, mais doit être effectuée en dehors du terrain, avec les situations quotidiennes nécessaires qui doivent être vérifiées conformément à la réglementation IGP.
- Faire effectuer la vérification d'identité par une personne à la disposition du juge. Justification pour cela : « si l'appareil est utilisé par différentes personnes, il doit être désinfecté après chaque utilisation. »
- La personne qui effectue la vérification d'identité, ainsi que le conducteur, doivent porter un masque si nécessaire (si la distance est inférieure à 1,5 m).

Partie A : Piste

- Durant la piste, le traceur et le conducteur portent des gants. Après identification de l'objet par le chien, le conducteur montre l'objet. Avant le redémarrage, l'objet est placé derrière le chien. Le traceur ramassera les objets. (Pour les niveaux certificats, IGP 1 et FH-V, ce changement n'est pas nécessaire. Pour tous les autres niveaux, c'est un ajout temporaire aux règlements IGP).

Partie B : Obéissance

- Avant le début de la phase B, chaque conducteur remet les apportables, qui sont marqués du nom du conducteur, au commissaire qui porte des gants. Le commissaire les pose sur le support. À la fin de la phase B, les conducteurs reprennent les apportables avec eux.
- Ou alors, le conducteur porte des gants et pourra utiliser les apportables de l'organisateur.
- En passant dans le groupe, une distance minimale de 1,5 m doit être observée pour l'exercice. En d'autres termes, un cercle serré autour des personnes ne devrait pas être entrepris pour le moment.

Partie C : Protection

- C'est dans la partie protection, qu'il y a les plus gros problèmes avec les règles de distanciations légales existantes.
En IGP 1, dans l'exercice aboiement, le conducteur peut décider en partie s'il va au chien ou rappelle le chien dans la position de base.
Le chien devra être rappelé, par le conducteur qui pourra s'approcher du chien jusqu'à 1,5 m, rappeler le chien dans la position de base et revenir (en laisse ou sans laisse) à la ligne de base pour cet exercice.

Dans tous les niveaux, le bâton ne sera pas pris à l'HA.

Motif : Selon le concept d'hygiène, le bâton devrait être désinfecté avant chaque désarmement.

- Désarmement, dans tous les niveaux :
- Après instruction du juge, le conducteur se rend chez l'HA jusqu'à une distance de 2 mètres.
- Sur instruction du juge, le chien est appelé en position de base ou placé dans une position, assis, couché ou debout devant L'HA
Après ordre du conducteur, l'HA s'éloigne à 2 mètres du Chien.
- Le maître va alors au chien et prend le chien dans la position de base. Après cette position de base, l'équipe continue.
- Pour le transport latéral vers le juge, la distance de 1,5 mètre requise par la réglementation doit être maintenu.

Merci de faire respecter ces consignes lors de vos concours.

Ne prenez pas ceci à la légère tant que cette pandémie ne sera pas écartée.

Nous vous souhaitons une bonne reprise et au plaisir de vous revoir sur les terrains.

Le GT IGP-FH